

## **Anne Hidalgo lance la « Carte du citoyen de Paris »**

Mercredi 10 février à 14h45, Hôtel de Ville (4e)

**Anne Hidalgo présentera mercredi la « Carte de la citoyenne et du citoyen de Paris », destinée à tous les Parisiens, à partir de 7 ans, sans condition de statut ou de nationalité. Ce document inédit témoignera de l'attachement de son détenteur aux valeurs de la capitale et ouvrira droit à une série de dispositifs municipaux.**

Suite aux attentats de janvier 2015, Anne Hidalgo avait annoncé la création d'une « Carte de la citoyenne et du citoyen de Paris ». Pendant un an, sous l'impulsion d'Emmanuel Grégoire et de Pauline Véron, adjoints à la Maire, les services municipaux ont travaillé de façon transversale à son élaboration.

La Maire de Paris dévoilera mercredi ce document inédit, lors d'une conférence de presse à l'Hôtel de Ville. Elle remettra à cette occasion les premières cartes à des Parisiennes et des Parisiens d'horizons différents, notamment à des enfants.

### **La « Carte de la citoyenne et du citoyen de Paris » a une double vocation :**

- elle permettra à son porteur de revendiquer son attachement aux valeurs de Paris, afin de promouvoir la citoyenneté et le vivre-ensemble ;
- elle ouvrira droit à une série de dispositifs municipaux, à la découverte « côté coulisses » de certains services publics, à des formations à la citoyenneté, à la participation à des événements, etc.

Le principe a déjà été expérimenté à New York et à San Francisco. A Paris, ce document sera accessible à tous les Parisiens dès 7 ans, sans condition de statut ni de nationalité. Son contenu sera chaque année enrichi et renforcé.

#### **Personnalités présentes :**

- Anne Hidalgo, Maire de Paris
- Emmanuel Grégoire, adjoint à la Maire, en charge des services publics, des ressources humaines et de la modernisation de l'administration
- Pauline Véron, adjointe à la Maire, en charge de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi

#### **Date et lieu :**

Mercredi 10 février à 14h45, Hôtel de Ville, 5 rue Lobau (4e)